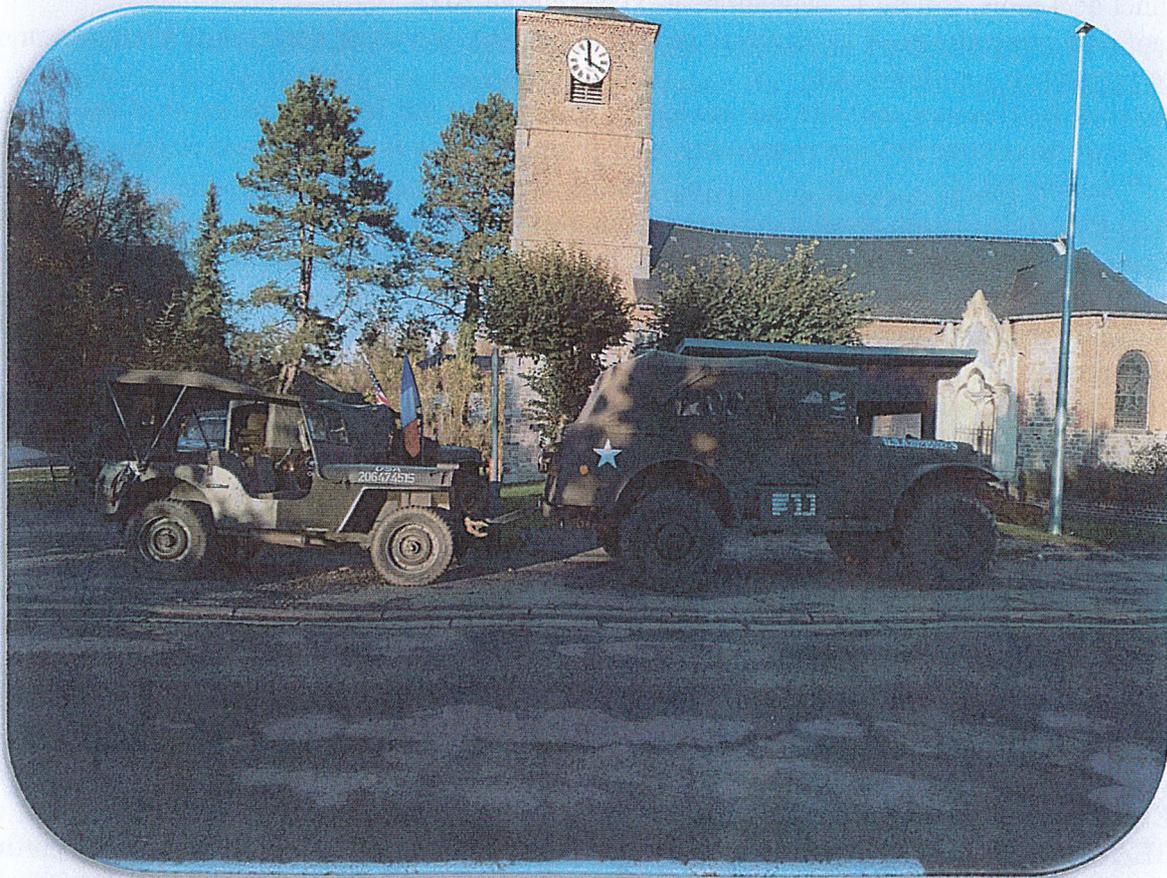


ACTUALITÉS VÉDASTIENNES



Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 30 Novembre 2023

Membres présents : MM. HIROUX Eric - HIANNE Sébastien - CAVRO Christophe - WATTIEZ Patrice - PREUX Benoit

Mesdames : SAUCEZ Magali - DEBIEVE Aurélie - CARABIN Marie-Odile - OTTEN Mandy- BOEZ Marie-Laure

Absents excusés avec pouvoir :

M. FERRY Stéphane pouvoir à M. WATTIEZ Patrice

M. DE PAS Stanislas pouvoir à M. HIROUX Eric

M. POUPART Maxime pouvoir à Mme BOEZ Marie-Laure

M. LYSZCZARZ Jean-Yves pouvoir à M. CAVRO Christophe

Absents excusés :

LUEZ André

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 14

La séance est ouverte à 19 heures 00.

* Lecture du compte-rendu de la réunion du 22/09/2023,

Aucune objection n'étant relevée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité soit 14 voix.

- CONTRATS ECOLE :

La commission des finances s'étant réunie le samedi 25 Novembre afin de discuter en particulier sur 2 contrats « non permanent » à temps non complet. Ces contrats avaient fait l'objet d'un renouvellement exceptionnel de 4 mois, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023.

Ne pouvant plus reprendre ces 2 agents avec ce type de contrat, le contrat contractuel à temps non complet « permanent » a été évoqué.

La commission des finances souhaite que ces agents soient reçus par M. le Maire en vu d'une proposition sur un contrat de 3 ans permanent, sans promesse pour le futur, et sans engagement à partir du 1^{er} Janvier 2024.

Le temps de travail de chacun serait identique à celui d'aujourd'hui, soit :

- Agent de surveillance cantine/garderie : 22 heures/semaine, annualisation de la paie à 17.25 heures/semaine

- Agent de restauration : 19 heures 45/semaine, annualisation de la paie à 16 heures/semaine

M. le Maire propose de les rencontrer le Mardi 6 Décembre 2023 en mairie à partir de 14 H 30.

Après avoir entendu le rapport de la commission des finances, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de signer avec ces agents un contrat.

- Renouvellement du contrat de l'agent de service des bâtiments :

Un contrat initial à temps non complet non permanent (11h/semaine) a été signé du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023.

Un renouvellement de 8 mois, soit du 1^{er} janvier au 31 août 2024 lui sera proposé lors d'un entretien le mardi 6 décembre 2023.

- PARC NATUREL REGIONAL :

- **Etude thermique des bâtiments communaux :**

Mr DUBEAUREPAIRE Julien, conseiller en énergie partagé, passera le Mardi 6 Décembre à partir de 6 H 00 dans les bâtiments communaux (salle des Fêtes, école, logement garderie, bibliothèque, mairie, salle de réunion) afin de passer la caméra thermique, étant donné la baisse des températures. Une première étude avait été effectuée pendant la période estivale.

- **Candidature au Fonds CHÊNE :**

Nous avons rencontré Mr DUBEAUREPAIRE, ce mardi 28 Novembre 2023 dans le but d'obtenir d'avantages d'explications et de conseils.

Il s'agit de s'inscrire à un programme qui permettant de bénéficier des services d'un économiste de flux (renfort du conseiller en énergie partagé) et de mobiliser des financements (audit énergétique, assistance à la Maîtrise d'ouvrage ou Maîtrise d'œuvre).

- 80 % du financement d'un audit énergétique sur les bâtiments scolaires,
 - 65 % du financement d'un audit énergétique sur les autres bâtiments,
 - 65 % du financement d'une mission AMO dans le cadre d'une rénovation globale
- N'ayant aucune objection, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de s'inscrire à ce programme.

- PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2024 :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal différents devis concernant les menuiseries à la mairie et la salle de réunion, ainsi que l'installation de volets et la rénovation de la toiture à la bibliothèque, afin de déposer des dossiers de subventions auprès du Département (ADVB) et à la Préfecture (DETR, DSIL).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à établir ces dossiers de subventions.

- PREVENTION SORTIE DE SECOURS ET PLAN D'EVACUATION GARDERIE :

Lors d'une visite de contrôle, il a été remarqué l'absence de plan d'évacuation ainsi que des boîtiers « sortie de secours » dans le logement garderie.

M. le Maire a pris contact avec la société LST (LEBOULANGER SECURITE).

Un plan de ce local a aussitôt été envoyé pour déterminer le nombre exact de boîtiers à installer et ainsi établir un plan d'évacuation.

- ADHESION DES COMMUNES SIDEN-SIAN :

Par un courrier du 25 Septembre 2023, conformément aux dispositions de l'article L5211-18 du code général des collectivités territoriales, les assemblées délibérantes du SIDEN-SIAN doivent être consultées.

- La commune est donc appelée à statuer sur la demande d'adhésion de la commune de THIVENCELLES (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'incendie**.

- L'assemblée délibérante accepte à l'unanimité, soit 14 voix, l'adhésion de cette commune et charge Monsieur le Maire de faire établir la délibération correspondante à la compétence de cette commune.

- INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES :

M. le maire rappelle, que la circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 et la circulaire NOR/IOC/D/11/21246C du 29 juillet 2011 précisent que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Pour l'année 2023, le plafond indemnitaire est fixé à 499.75 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte et à 125.98 €, pour un gardien ne résidant pas dans commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, soit 14 voix :

- De fixer l'indemnité de gardiennage des églises communales à 499.75 € pour le gardien qui réside dans la commune

-PARCELLE A 1621 CHEMIN LUCQ :

Le 21 Mars 2023, le conseil municipal a délibéré pour la vente de la parcelle A 1621, d'une contenance de 23 m² au profit de Mr et Mme THIEULEUX.

Le 25 Mai 2023, l'étude de Mme WILLEKENS, notaire située à Bavay nous avait contacté pour nous signaler que cette parcelle avait une superficie de 53 m² au lieu de 23 m² indiqué.

M. le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à rectifier cette délibération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à rectifier les m², sans augmentation du prix, soit 200 €, et que les acquéreurs s'engagent à prendre en charge les frais.

- CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS :

La commune avait sollicité l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis pour la mise en place d'une convention pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages.

La Fondation 30 Millions d'Amis nous informe, en date du 31 octobre 2023, qu'elle n'est pas en mesure de répondre favorablement à notre sollicitation cette année, étant donné le nombre croissant de demandes. Cette convention nous sera envoyée à la fin de l'année 2023 afin de l'instaurer dès Janvier 2024.

M. WATTIEZ Patrice évoque également qu'il est possible de cumuler avec la Fondation Brigitte Bardot.

La commune prendra contact au plus vite avec cette Fondation.

- REMERCIEMENT DE GUISLAIN CAMBIER :

M. le Maire fait lecture de la lettre de remerciements pour le témoignage des marques de sympathie et de confiance lors des élections des sénateurs.

La permanence parlementaire se situe à Wagnies-le-Grand (59144), ZA de la Vallée de l'Aunelle.

- REMERCIEMENT AMF-AD

MISE A JOUR CONCERNANT LE COMPTEUR LINKY

Chers concitoyens,

Nous tenons à vous informer d'une expérimentation initiée par le gouvernement pour faire face à d'éventuelles tensions sur le réseau électrique cet hiver. Cette mesure concerne environ **200 000 foyers** équipés du compteur Linky déployé par Enedis qui pourraient voir une limitation de leur consommation d'électricité. Ce qu'il faut retenir :

- **Limitation de puissance** : La consommation pourrait être limitée à 3 kVA, le palier de puissance le plus faible actuellement disponible.
- **Durée de la limitation** : Cette réduction de puissance pourrait durer jusqu'à 4 heures lors d'un jour ouvré entre 6h30 et 13h30 ou entre 17h30 et 20h30.
- **Activation du dispositif** : Il est crucial de noter que cette démarche ne serait activée qu'en dernier recours, uniquement en cas de nécessité.
- **Indemnisation et recours** : L'expérimentation ne prévoit aucune indemnisation pour les foyers concernés et aucun recours possible pour l'éviter.
Bien que cette expérimentation puisse susciter des préoccupations, le gouvernement se veut rassurant sur les capacités du réseau à passer l'hiver sans incidents majeurs.

Pour plus d'informations, notamment sur le calendrier et les implications de cette expérimentation, vous pouvez consulter le site :

https://demarchesadministratives.fr/actualites/compteur-linky-pourquoi-votre-consommation-pourrait-etre-limitee-cet-hiver?utm_source=newsletter&utm_medium=mailing&utm_campaign=actualites



Fermeture de la Mairie pour les fêtes de fin d'année

Du 24 Décembre 2023 au 3 Janvier 2024



Nos joies, nos peines

Naissances :

- BIZET Bertille, née le 18 Septembre 2023 à Valenciennes, domiciliée 2 Chemin des Meuniers
- COGEZ Léontine, née le 6 Mars 2023 à Valenciennes, domiciliée 99 Route Nationale
- CRETEUR NICOLAS Joseph, né le 16 Mars 2023 à Maubeuge, domicilié 3 Ruelle du Curé
- DELHAYE Malone, né le 7 Janvier 2023 à Valenciennes, domicilié 26 Rue du Vieux Chemin
- DELSOL Mahaut, né le 24 Novembre 2023 à Valenciennes, domicilié 54 Route Nationale
- DI DIO Andrea, né le 30 Août 2023 à Valenciennes, domicilié 11 Rue de la Chapelle Décroué
- FRANCOIS Elya, née le 27 Novembre 2023 à Valenciennes, domiciliée 2 Bis rue du Pissotiau
- GRATTEPANACHE Lou, née le 27 Juin 2023 à Saint-Saulve, domiciliée 3 Le Clos des Albert
- LAURENT Emmy, née le 15 Juin 2023 à Valenciennes, domiciliée 8 Rue de la Chapelle Décroué
- LECLERCQ Elyna, née le 25 Juillet 2023 à Valenciennes, domiciliée 31 Route Nationale
- LEPOINT Hortense, née le 28 Juin 2023 à Saint-Saulve, domiciliée 65 Bis Route Nationale
- LUSTREMANT Carla, née le 23 Septembre 2023 à Saint-Saulve, domiciliée 30 Rue du Vieux Chemin
- PARSY Léna, née le 13 Juillet 2023 à Valenciennes, domiciliée 19 Bis Route Nationale
- PRONIER Harry, né le 29 Mars 20223 à Valenciennes, domicilié 1 Ruelle Jenon
- SEMAIL Emma, née le 30 Juillet 2023 à Valenciennes, domiciliée 17 Chemin du May
- WILLIAME Ruben, né le 13 Septembre 2023 à Valenciennes, domicilié 21 Route Nationale

Mariages :

- ALLION Ludovic et BASILIEN Catherine, célébré le 24 Avril 2023, domiciliés 1 Chemin André Hiolle
- ANDRE Loïc et COSSART Claire, célébré le 12 Août 2023, domiciliés 56 A Route Nationale
- BARELLE Cyril et RENAUD Laura, célébré le 26 Août 2023, domiciliés 39 Route Nationale
- COPY Loïc et VANDAMME Aurélie, célébré le 15 Juillet 2023, domiciliés 3 Chemin du May
- DARRAS Frédéric et PELEGRIN Anne, célébré le 6 Mai 2023, domiciliés 1 Vieux Chemin
- DECROOCQ Maxence et PAYEN Marie, célébré le 14 Octobre 2023, domiciliés 6 Rue de la Chapelle Décroué
- DEGARDIN Nicolas et NICOLAS Anne-Laure, célébré le 2 Septembre 2023, domiciliés 68 Route Nationale
- LEPOINT Benjamin et BOEZ Anne-Sophie, célébré le 29 Avril 2023, domiciliés 65 Bis Route Nationale
- PATFOORT Loïc et WOSIK Audrey, célébré le 6 Mai 2023, domiciliés 34 Rue du Vieux Chemin

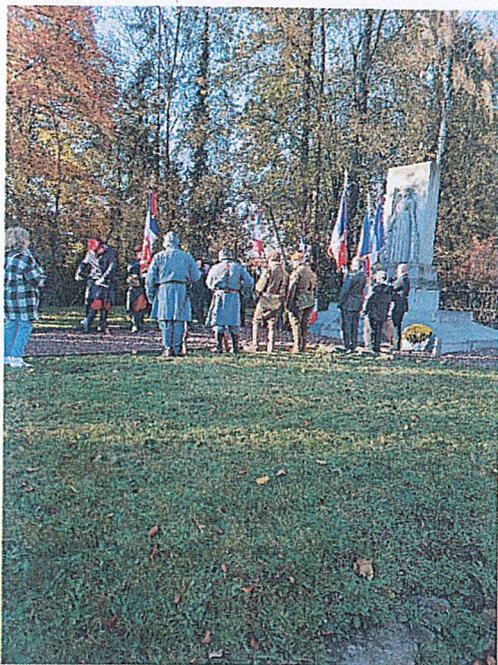


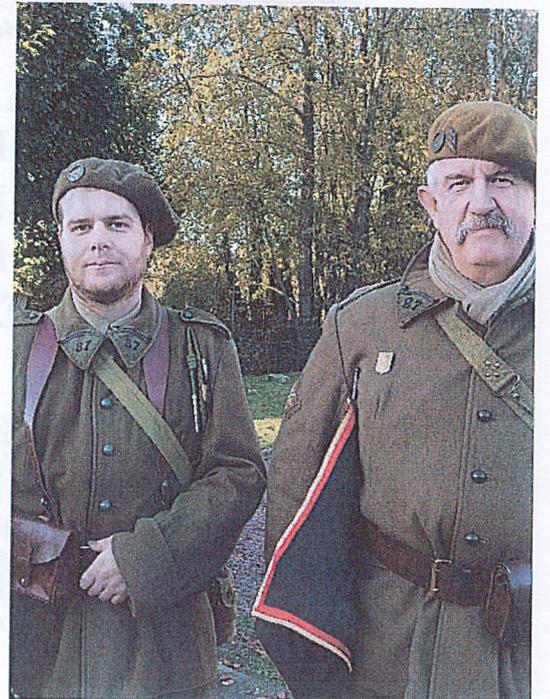
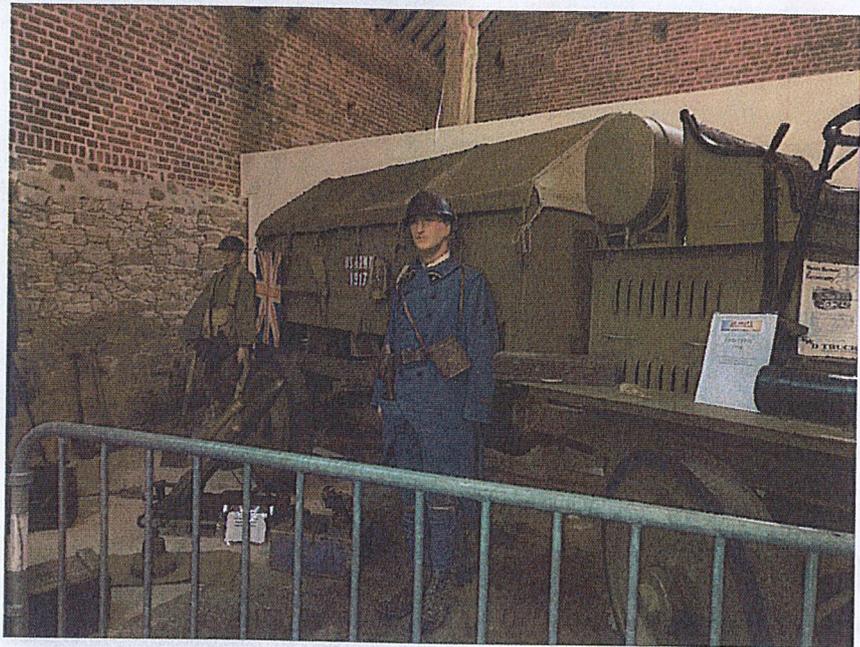
Décès :

- CORNILLE René, décédé le 5 Décembre 2023 à Saint-Waast, domicilié 1 Ruelle Cassin
- DAZIN Daniel, décédé le 7 Juin 2023 à Maubeuge, domicilié 19 Chemin du May

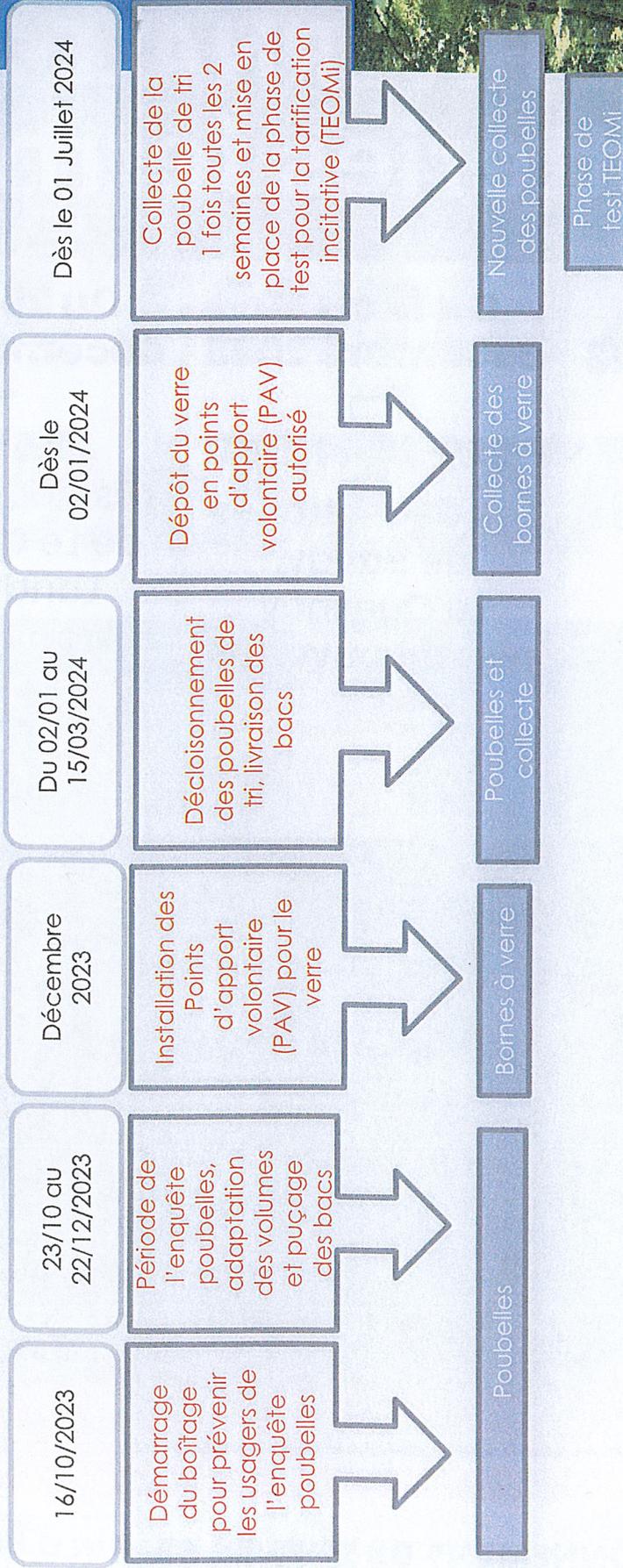
RETOUR EN IMAGES

DE LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023





Feuille de route : planification des changements / déchets



PÉRIODE HIVERNALE 2023

Déchetteries fermées

**Du 18 au 23
décembre 2023**

LANDRECIES

Les déchetteries
de Bavay,
Le Quesnoy
restent ouvertes

**Du 18 au 30
décembre 2023**

POIX-DU-NORD

Les déchetteries
de Bavay,
Le Quesnoy
restent ouvertes

ATTENTION > fermetures
hebdomadaires le mardi matin
et le jeudi toute la journée de la
déchetterie de Landrecies

**Du 25 au 30
décembre 2023**

BAVAY

Les déchetteries
de Le Quesnoy,
Landrecies
restent ouvertes

ATTENTION > fermetures
hebdomadaires le mardi
matin et le jeudi toute la
journée de la déchetterie de
Landrecies



Fermeture exceptionnelle de tous les services du Pays de Mormal et les déchetteries

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023 APRÈS-MIDI

SERVICE ENVIRONNEMENT 03 27 77 52 35

www.cc-paysdemormal.fr  [facebook/paysdemormal](https://facebook.com/paysdemormal)